



AGENTS DES SERVICES MÉDICAUX

FOCUS SUR L'AUDIENCE DU 18 JUIN DERNIER

OPTIM'SOINS, ENFIN... OU PRESQUE ?!

Le nouveau logiciel visant à numériser les dossiers médicaux est déployé avec 18 mois de retard. La prise de rendez-vous est reportée début 2025. En attendant, le *Click rendez-vous* est maintenu. Les équipes sont sous tension, nous les soutenons !



POUR MÉMOIRE, CE LOGICIEL VISE À REMPLACER LES DOSSIERS MÉDICAUX PAPIER PAR UN DOSSIER MÉDICAL DIGITAL SÉCURISÉ, AVEC L'AMÉLIORATION DE LA PRISE DE RENDEZ-VOUS ET LA CRÉATION D'UN PORTAIL POUR LE PATIENT.

QUE DIT LA DIRECTION ?

Elle reconnaît avoir rencontré de nombreuses difficultés avec le prestataire retenu à la suite de l'appel d'offres. Un premier démarrage, avec six mois de retard, a dû être interrompu en juin 2023, après seulement quelques jours de mise en production.

QUE DIT L'UNSA ?

Nous saluons la décision de suspendre un déploiement ayant révélé des failles de sécurité, mais nous déplorons le manque de sérieux de l'éditeur retenu et questionnons la pertinence du « *moins coûtant* » en matière de sélection des prestataires. Outre les pertes financières directes, ces aléas inacceptables dégradent les conditions de travail et fragilisent la médecine de soins. Ce logiciel contribue à l'amélioration du parcours de soins de l'ensemble des salariés patients. À ce titre, l'UNSA-Ferroviaire a largement contribué à son amélioration lors de la concertation sociale de projet conduite en 2022. Comme tout nouveau système d'information, les impacts sur les équipes de professionnels (secrétaires, infirmiers, médecins, managers) sont importants. ...



LE CADRE D'ORGANISATION PROJETÉ LORS DE LA PRÉSENTATION AU CSE EN 2022 A ÉTÉ RESPECTÉ PAR LA DIRECTION.



UNSA-FERROVIAIRE



NOUS SOMMES ENFIN ENTENDUS SUR LA NÉCESSITÉ DE VALORISER TOUTES LES COMPÉTENCES, AVEC LE MAINTIEN DE 50 POSTES PÉRENNES DE SECRÉTAIRES ! SIX OFFRES DE SECRÉTAIRES VONT ÊTRE DÉPOSÉES SUR STATION C POUR DES RECRUTEMENTS INTERNES PERMETTANT DE MAINTENIR L'EFFECTIF À HAUTEUR DE 50 POSTES, SOIT :

- 23 SECRÉTAIRES EN SOINS ;
- 12 SECRÉTAIRES ASSISTANTES EN SANTÉ AU TRAVAIL ;
- 15 SECRÉTAIRES DE GUICHET MÉDECINE DU TRAVAIL.

L'UNSA A ALERTÉ LES ÉLUS DU CSE GIE OPTIM'SERVICES VOICI LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

UNSA Comment respecter la séparation des trois médecines ?

DIRECTION Avec l'arrivée d'Optim'Soins, cette séparation est inévitable.

- **Les infirmières** en soins et les polyvalentes non protocolisées en santé au travail pourront réaliser des actes en soins.
- **La prise de RDV** sur Optim'Soins est autorisée pour les professionnels affectés en santé au travail.
- **En cabinet médical périphérique**, l'infirmière protocolisée ne pourra exécuter que les visites de santé au travail. Les agents seront adressés dans les cabinets régionaux pour les soins.
- **En cas d'urgence**, les soins restent une obligation pour les professionnels habilités.
- **En cas d'absence** en médecine de soins, la commande de personnel intérimaire peut être envisagée.

- **Une note de service** sera communiquée aux salariés des services médicaux et aux établissements.

UNSA Comment respecter les responsabilités professionnelles de chacun ?

DIRECTION Le régime de la prescription électronique prévu par l'ordonnance du 18 novembre 2020 doit devenir obligatoire pour les professionnels de santé au plus tard le 31 décembre 2024.

- **100 % des dossiers médicaux** doivent être digitalisés par les médecins, avec l'appui des paramédicaux, à partir du moment où le patient a donné son consentement.
- **100 % des feuilles de soins** doivent être signées par les médecins pour les actes qu'ils assurent, *idem* pour les infirmières.

UNSA Quid de la numérisation du stock de dossiers papier ?

DIRECTION Le projet de numérisation reste à l'étude, mais il est d'ores et déjà acté que les professionnels en cabinet médical ne seront pas chargés de numériser les dossiers. La décision d'une numérisation partielle (après tri des dossiers par les médecins) ou totale est en cours d'instruction.

ON POURSUIT NOS REVENDICATIONS POUR LA MÉDECINE DE SOINS

- **Accès** aux généralistes et aux soins infirmiers pour tous les contractuels.
- **Maintien** et développement d'un réseau de soins accessible en proximité.
- **Développement** de l'offre de soins assurée par des

infirmières en pratique avancée, comme l'autorise la réglementation, et augmentation du nombre de postes d'infirmière en soins.

- **Élaboration** d'un projet de service ambitieux pour adapter et développer l'offre de soins

au plus près des besoins des cheminots et pallier les déserts médicaux.

- **Maintien** et développement d'un secrétariat médical pour garantir la qualité d'accueil et libérer du temps pour les soins.



UNSA-FERROVIAIRE